

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CGE : Michel Stéphane Bonda plébiscité président

AVEC 80 % des suffrages exprimés, il remplace Moïse Bibalou Koumba. Son élection, a-t-il fait valoir, est une "victoire de la démocratie".

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

MICHEL STÉPHANE Bonda a été élu hier président du Centre gabonais des élections (CGE). Un vote aux allures de plébiscite, vu qu'il a obtenu 80 % des suffrages exprimés.

Au départ neuf (9), ce sont finalement huit (8) candidats qui ont sollicité les suffrages des dix (10) membres du Collège spécial (CS). Entendu qu'à la veille du scrutin, Alain-Christian Iyanguï a préféré se retirer de la course. À l'issue des auditions de chaque candidat par la présidente du CS, Honorine Nzet Biteghe, et les neuf autres membres, c'est finalement Michel Stéphane Bonda qui, de très belle manière, a raflé la mise. Devançant de très loin Aristide Manfoumbi et Jacques Rogoula Daya qui s'en sont tirés, tous deux, avec une voix. Le reste des candidats n'en a obtenu aucune. Dans tous les cas, a indiqué Honorine Nzet Biteghe, "le scrutin s'est déroulé dans la sérénité et en toute transparence".

Ceci étant, l'élection de l'ancien membre du gouvernement à la tête du CGE constitue l'un des



Le nouveau président du CGE, Michel-Stéphane Bonda (lunettes), félicité au terme de son élection.

points saillants du processus entamé au lendemain de la décision rendue par la Cour constitutionnelle le 5 janvier dernier, prescrivant le renouvellement du bureau du CGE dans un délai de 30 jours. Un processus remis en cause par une frange de l'opposition. Laquelle, déniaut

au ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, la compétence et la qualité de désigner les représentants de leur bord politique à la Commission ad hoc (Cah) et au CS, a introduit, auprès de la haute juridiction, le 6 février dernier, une requête en annulation de la

composition desdits organes. Estimant, de fait, qu'il avait violé les dispositions pertinentes du Code électoral. Ce qui avait conduit Pierre-Claver Maganga Moussavou, Jean-Valentin Leyama et Jean-Gaspard Ntoutoume Ayi à boycotter, le 5 février dernier, la cérémonie d'installation des

membres de la Cah. En brandissant au passage le caractère suspensif lié à leur requête.

Quoi qu'il en soit, Michel-Stéphane Bonda est élu pour un mandat de deux ans renouvelable une fois. Entendu que les autres membres du bureau (deux vice-présidents, autant de rapporteurs et de questeurs) sont "désignés à raison de l'un par les partis ou groupements de partis politiques légalement reconnus de la majorité et l'autre par les partis ou groupements politiques légalement reconnus de l'opposition."

Ému à l'issue de son élection, le nouveau président du CGE a indiqué que celle-ci "est une victoire de la démocratie". Sa tâche s'annonce des plus ardues. D'autant qu'avec l'ensemble des membres du bureau, il aura la lourde responsabilité d'organiser et d'administrer, coup sur coup, les élections présidentielle, législatives et locales. C'est dire le défi qui l'attend. D'autant plus que ces différents scrutins déchaînent bien souvent les passions et cristallisent les frustrations de plus d'un.

Ceci étant, c'est aujourd'hui que Michel-Stéphane Bonda prête serment devant la Cour constitutionnelle. Son installation ainsi que celle des autres membres du bureau devrait intervenir, dans la foulée, au siège du CGE, à la Cité de la Démocratie.

Contrepoint

Qui est Michel Stéphane Bonda ?

J.KM
Libreville/Gabon

NÉ le 19 juin 1973 à Libreville, Michel Stéphane Bonda incarne la nouvelle génération d'hommes publics gabonais.

Docteur en philosophie éthique et politique, administrateur civil, ancien conseiller spécial à la présidence de la République de 2005 à 2022, c'est un journaliste de formation qui a su, avec force, courage et travail, se frayer un chemin dans l'univers cruel et redoutable de la politique. Au point d'avoir été promu, en mars 2022, dans le dernier "gouvernement



Ossouka Raponda", ministre délégué auprès du ministre des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres.

Des responsabilités à l'épreuve desquelles il a fait montre de ses qualités humaines, de son abnégation et de son goût du travail. Tant et si bien qu'à sa sortie du gouvernement, tous ses collabo-

rateurs lui ont rendu un vibrant hommage en louant sa proximité, son sens de l'écoute et de la solidarité.

Exigeant aussi bien avec les autres qu'avec lui-même, Michel Stéphane Bonda, selon ses proches, est un homme fidèle en amitié. Autant de qualités qu'il tient, selon eux, des valeurs traditionnelles qui lui ont été transmises. Ouvert sur le monde et très attaché à la culture de son terroir, c'est, pour ainsi dire, un homme conscient de ses responsabilités qui prend la tête du Centre gabonais des élections (CGE).

Michel-Stéphane Bonda est marié et père de cinq (5) enfants.

LA COMPOSITION DU BUREAU DU CGE :

Président : Michel Stéphane Bonda

Vice-président Majorité : François Oyabi

Vice-président Opposition : Christelle Koye

Rapporteur Majorité : Marius Ndong Ondo

Rapporteur Opposition : Thierry d'Argendieu Kombila

Questeur Majorité : Jean-François Ella Biteghe

Questeur Opposition : Ange-Claude Nkoghe